

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit ars à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du centre communal action sociale de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 20 mars 2023, se sont réunis à la salle du conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, président

Etaient présents : M. Sébille, Mme Catrevaux, M. Thébaut, M. Valiente, Mme Maillot, Mme Le Mouël, M. Peuron, M. Crolas, Mme Guenego, M. Fordos, Mme Masselot

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Pasquier donne procuration à Mme Catrevaux

Mme Guillerme donne procuration à Mme Masselot

Mme Houssaye donne procuration à Mme Maillot

Mme Dalino donne procuration à M. Thébaut

Absents :

Mme Le Floch

M. Néar

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Absents : 6

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 11 + 4

2023-014 – EHPAD ROZ AVEL – PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS 2022

Madame Catrevaux lit le rapport suivant :

Vu l'approbation du Compte de Gestion 2022,

Vu l'approbation du Compte de Résultats 2022,

Conformément à la réglementation en vigueur,

Monsieur Christian SEBILLE constate les résultats de l'année 2022 et propose l'affectation du résultat cumulé d'exploitation 2022 comme suit :

A-CONSTATATION DES RESULTATS

SECTION D'EXPLOITATION					
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	DEFICIT REPORTE	RESULTAT
HEBERGEMENT	1 951 111.20 €	1 979 302.41 €	28 191.21 €		28 191.21 €
DEPENDANCE	688 008.39 €	597.50 €	-19 410.89 €		-19 410.89 €
SOINS	1 577 094.27 €	1 537 490.63 €	-39 603.64 €		-39 603.64 €
TOTAL	4 216 213.86 €	4 185 390.54 €	-30 823.32 €	0,00 €	-30 823.32 €

B – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir constaté les résultats, le conseil d'administration après en avoir délibéré et voté à l'unanimité

- DECIDE d'affecter ces résultats ainsi qu'il suit :

HEBERGEMENT

La section hébergement présente un excédent d'un montant de 28 191.21 €

Il est proposé d'affecter le montant de 28 191.21 € au financement de mesures d'exploitation

DEPENDANCE

La section dépendance présente un déficit d'un montant de 19 410.89 €.

Il est proposé de reprendre le montant de 19 410.89 € sur la réserve de compensation

SOINS

La section soins présente un déficit d'un montant de 39 603.64 €

Il est proposé de reprendre le montant de 39 603.64 € sur la réserve de compensation

- AUTORISE Monsieur le président ou son représentant à signer tous les actes et documents en vue d'accomplir toutes les formalités qui s'avèreraient nécessaires.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Theix-Noyal, le 30 mars 2023

La vice-présidente



Danielle CATREVAUX

